

LE FABLIAU

Le mot « fabliau » est issu du latin *fabula* : « récit, histoire, légende ». Il signifie littéralement « petit récit » ; c'est le nom qu'on donne dans la littérature française du Moyen-Âge à des récits courts, en octosyllabes (vers de huit syllabes).

I. Le fabliau et son histoire

La plupart des fabliaux ont été écrits dans le nord de la France, entre le XII^e et le XIV^e siècles.

Parmi tous les fabliaux qui nous sont parvenus, la plupart sont anonymes. Toutefois, nous connaissons quelques auteurs : Jean Bodel (Brunain, la vache au prêtre), Courtebarbe (Les Trois aveugles de Compiègne), Rutebeuf, Garin. Les auteurs des fabliaux étaient généralement des clercs¹, des jongleurs, parfois des poètes.

Les textes des fabliaux n'étaient pas destinés à être lus mais récités par des jongleurs ambulants qui allaient de foire en foire et de château en château. Leur public était large, composé de nobles, de bourgeois, ou de gens du peuple. Les jongleurs usaient de tout leur talent pour susciter l'intérêt du public et le faire rire : ils interpellaient l'auditoire, mimaient les personnages, excellaient dans l'art de la mise en scène.

II. Les caractéristiques du fabliau

Le fabliau est un **récit court** faisant intervenir un nombre restreint de **personnages**. Ces derniers sont souvent peu caractérisés : ils représentent un statut social (le bourgeois, le vilain², la femme, le prêtre, le riche commerçant...) ; ce sont des **types** définis pouvant aussi être identifiés par leur caractère (ex : le vilain naïf).

L'action se déroule en un temps et dans un espace limités. Le fabliau a pour cadre la **vie quotidienne médiévale** représentée de manière assez réaliste : ainsi y retrouve-t-on les problèmes de nourriture et d'argent, les croyances, la peur de Dieu et du Diable...

Le ressort principal du fabliau est la **tromperie** sous toutes ses formes.

Le **narrateur** intervient généralement dans son récit, souvent dans la formule d'introduction, mais aussi dans la formule de clôture qui constitue une **morale**, ce qui rapproche le fabliau d'un autre genre : la fable.

III. Les visées du fabliau

Le fabliau a différentes visées :

- divertir le lecteur en le faisant rire (**visée comique**);
- porter un regard critique sur la société (**visée satirique**) : satire des défauts et comportements humains (avarice, jalousie, sottise, gourmandise...). Le fabliau dénonce par le ridicule les travers, les défauts attribués à des types sociaux (les gens d'Église ou les bourgeois accusés de cupidité, les paysans accusés de bêtise ou de naïveté, par exemple).

1 Clerc : homme d'église ; par extension, tout employé aux écritures qui n'appartient pas forcément à l'église.

2 Vilain : paysan libre au Moyen-Âge.